

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**OBJET : PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE**

L'an deux mille seize, le 3 février à 19 h 30.

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Francis MALLARD, Maire

Nombre de Membres en exercice ..... 11  
Date de convocation..... 28/01/2016

Présents : M Francis MALLARD, M Noël HEDIN, Mme Magalie HEDIN, M Sylvain LIMOSSIÈRE, M. Brice QUANTE, M. Patrick COURTOIS.

Pouvoirs : Mme Elisabeth GRAUX à Mme Magalie HEDIN, Mme Cécile CALAS à M. Patrick COURTOIS.

Excusées : Mme Marie-Claude CALAS, Mme Laëtitia MALLARD.

Absente : Mme Karine BRIGLIA.

Secrétaire : Mme Magalie HEDIN.

CONSIDERANT la loi du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République,

CONSIDERANT le projet de schéma départemental de coopération intercommunale 2016, diffusé par la Préfecture du Val d'Oise,

Conformément aux dispositions de l'article L.5210-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré émet son avis sur le projet de schéma comme suit :

- 5 voix pour,
- 3 abstentions,

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Transmis et publié  
le 5 février 2016

Pour extrait conforme au registre  
Le Maire : F. MALLARD

**Le Maire**  
F. MALLARD

